

# PREIXAN

AOÛT 2012, N° 96

## INFOS

[www.preixan.com](http://www.preixan.com)



### EDITO

Dans quelques jours, les enfants vont reprendre le chemin de l'école.

Cette année, à Preixan, ce sera un grand jour puisqu'ils vont rentrer dans une école toute neuve.

Pour que tout se déroule dans les meilleures conditions et que les petits ne soient pas désorientés, j'ai pensé qu'il serait bon de faire visiter l'école avant la rentrée.

Pour ces « portes ouvertes », je donne rendez-vous au personnel enseignant, aux parents, aux enfants et à la population, le **samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012 à 10 heures.**

Un vin d'honneur clôturera la visite.

Amicalement.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.

### AGENDA ...

- **Vendredi 31 août 2012 :** Inscriptions scolaires pour la rentrée 2012 à Rouffiac
- **Samedi 1<sup>er</sup> septembre 2012 :** « Portes ouvertes » à la nouvelle école de Preixan
- **Mardi 4 septembre 2012 :** Rentrée scolaire
- **Lundi 10 septembre 2012 :** Collecte de sang à Alairac
- **Dimanche 16 septembre 2012 :** Kermesse organisée par Les Preixi'Vals
- **Samedi 22 septembre 2012 :** Journée de fin de saison du Pétanque Club Preixanais
- **Lundi 8 octobre 2012 :** Conférence sur la mémoire au foyer
- **Mardi 16 octobre 2012 :** Réunion d'informations pour les ateliers Séniors 2012-2013 à Rouffiac

# Informations municipales

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31/07/2012

### COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

Le SMICTOM signale que le conducteur du camion de collecte ne veut plus passer chemin des olivettes, devenu trop dangereux après la coupe de la haie. Monsieur le Maire précise que la suppression de la haie située en bas du talus n'a modifié ni la largeur du chemin, ni la structure. Si les membres du Conseil décident d'élargir ce chemin, Monsieur le maire, propriétaire du terrain est disposé à céder la largeur nécessaire de terrain, mais ne prend pas en compte les travaux.

Après débat, les membres du Conseil ont décidé que ce n'est pas à la commune à adapter la voirie aux gabarits des camions de collecte. Ils ne sont pas contre l'étude du coût de l'élargissement de ce chemin.

### ISOLATION DU RESTAURANT

Monsieur Christian FABRE demande la possibilité d'isoler la salle du restaurant. Une étude avait été faite pour isoler le plafond par la pose de dalles, opération chiffrée qui devrait se réaliser en octobre. Il semblerait nécessaire d'isoler l'entrée par la réalisation d'un SAS et d'un faux plafond. Une étude est en cours et sera présentée à un prochain conseil pour décision.

### ATELIERS SUR LA MÉMOIRE

La MSA projette d'organiser un atelier sur la mémoire destiné aux personnes âgées. Il est prévu 15 séances de 2 heures. La participation est de 40 € par personne pour l'année. Monsieur le Maire propose de demander 10 € à chaque participant et de financer 30 € sur le budget. Proposition acceptée.

### EMBAUCHAGE D'UN EMPLOI AIDÉ

Une étude est en cours pour répartir les tâches, surtout ménagères de la nouvelle école. Monsieur le Maire précise qu'il sera peut-être nécessaire d'embaucher une personne en emploi aidé. Il demande aux membres du Conseil l'accord de principe. Demande accordée.

## COMMUNIQUÉS

### ÉCOLE

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2012 pourront se faire **le matin du vendredi 31 août à l'école de Rouffiac d'Aude.**

Les parents d'élèves doivent se munir du livret de famille et du carnet de santé de leur enfant.

En cas de changement d'école, il faudra aussi fournir un certificat de radiation.

### AGENCE POSTALE

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Lundi, Mardi, Jeudi et vendredi : 9h 15 - 11h 45,
- Mercredi : 8h 30 - 12h 30.



## INFORMATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI PREIXAN-ROUFFIAC

### RENTRÉE SCOLAIRE 2012

Chers parents,

Une nouvelle année scolaire va commencer dans quelques jours, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux de Preixan ont le plaisir d'ouvrir aux écoliers de Preixan et de Rouffiac d'Aude les portes de la nouvelle école située chemin de la Condamine.

Vous avez la possibilité de visiter ces locaux samedi 1<sup>er</sup> septembre à 10h.

Nous vous communiquons le nouveau numéro de téléphone de l'école : 04 68 47 87 15.

Nous vous informons ou vous rappelons certains points concernant le transport scolaire, la garderie et la cantine.

- **Transport scolaire** : Les parents, dont les enfants ne vont pas à la garderie et/ou à la cantine, doivent **attendre l'arrivée de l'animatrice** pour confier leur(s) enfant(s) à celle-ci.

Le chauffeur du car n'a pas la responsabilité de vos enfants.

Ainsi, **la montée des enfants dans le car doit se faire en présence de l'animatrice.**

Notez, également, que dès la descente du car, les enfants n'allant pas à la cantine et/ou à la garderie ne sont plus sous la responsabilité de l'animatrice.

- **Garderie** : La garderie durant les jours d'école est gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Carcassonne. La gestion n'est, donc, pas du ressort de la commune de Preixan. Si vous avez une question ou un problème, vous devez contacter directement le CIAS ou vous connecter sur [www.aggllocarcassonnais.fr](http://www.aggllocarcassonnais.fr) (rubriques : action sociale, enfance-jeunesse, accueils de loisirs périscolaires).

Il est à préciser que le prix est à la journée et comprend la garderie du matin, du midi et du soir indifféremment. Le forfait mensuel représente une facilité si votre enfant va à la garderie plus de 10 jours par mois.

- **Garderie du mercredi** : Durant les périodes scolaires, une garderie municipale est assurée le mercredi de 7h30 à 12h30 pour les enfants scolarisés au RPI Preixan-Rouffiac.

- **Cantine** : Les élèves du RPI peuvent prendre le repas du midi durant les jours d'école au restaurant scolaire de Preixan.

**Les tickets de cantine sont à acheter au secrétariat de la Mairie de Preixan dès le lundi 27 août 2012 l'après-midi.** Le coût pour les familles d'un repas est de 3 € pour l'année 2012. Les tickets sont vendus par carnet de 10 au prix de 30 €.

Les inscriptions se font grâce aux **tickets** qui doivent être **déposés dans les boîtes aux lettres réservées à cet effet des écoles de Preixan et de Rouffiac d'Aude.**

#### **Relève des Tickets :**

- **exceptionnellement le mardi 04 septembre à 9h00 dernier délai pour les repas du 4 au 7 septembre,**
- vendredi 07 septembre à 17h00 pour les repas du 10 au 14 septembre,
- tous les vendredis à 17h00 de la semaine A pour les repas de la semaine B.

**Notez qu'aucune inscription ne pourra se faire en cours de semaine.**

Merci d'avance de respecter ces quelques règles afin d'assurer au mieux la surveillance et l'encadrement de vos enfants.

Daniel Barcelo, Maire de Preixan.



## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2012 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté.

Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013.

**Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.**

**Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.**

### PIÈCES À PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

- une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, ...).



## L'EAU, RESSOURCE SI PRÉCIEUSE !



La situation hydrologique de notre département est inquiétante depuis plusieurs mois et la pluviométrie de ces derniers jours ne devrait pas inverser la tendance générale. Une analyse détaillée des ressources disponibles en eau fait ressortir qu'il existe un important décalage entre les réserves et les besoins des différents types d'usagers.

Les ressources en eau douce ne sont pas inépuisables ; il est indispensable de ne pas les gaspiller. La recherche de toute économie d'eau est donc une priorité afin d'atténuer le risque d'un déséquilibre entre la demande et la ressource disponible. L'eau est notre ressource la plus précieuse, elle est nécessaire pour toute vie et devrait être conservée, évaluée et protégée.

On ne le dira jamais assez. Économiser l'eau est une priorité pour moins dépenser, moins polluer et pour gérer sur le long terme cette ressource précieuse.

Mais chacun d'entre nous dépense et gaspille de l'eau tous les jours, parfois sans s'en rendre compte. Il faut donc agir.

Pour éviter toutes mesures de restriction, il est rappelé que l'eau n'appartient à personne ; qu'il est important de faire des économies d'eau et que toute consommation qui n'est pas indispensable doit être supprimée ; cela s'applique à tous, particuliers et professionnels, agriculteurs et collectivités locales.

Unissons nos efforts, pour une distribution équitable à tous, en rappelant que la première priorité est la fourniture à chacun de l'eau potable.

### DON DE SANG

Deux collectes de sang seront organisées à Alairac de 15h30 à 19h30 au foyer municipal les lundis 10 septembre 2012 et 3 décembre 2012.

### OBJET TROUVÉ

Une clef de voiture a été trouvée et est à disposition de son propriétaire au secrétariat de mairie.



## SENIORS : ACTIVITÉS 2012-2013



**LA MÉMOIRE AUSSI  
ÇA SE CULTIVE !**

**PAC EUREKA :**  
Un programme efficace et divertissant  
de 15 séances pour améliorer sa mémoire

fng

Renseignez-vous vite auprès de votre MSA

MSA  
santé  
famille  
retraite  
services

### **PAC EUREKA : ça sert à quoi ?**

Éduquer son cerveau, le faire « travailler » pour augmenter son potentiel,  
Acquérir des stratégies d'attention et de concentration, pour organiser, enregistrer et restituer des informations,  
Dédramatiser les situations de faiblesse de mémoire et gagner confiance en soi et assurance.

### **PAC EUREKA : c'est quoi ?**

Un atelier qui réunit une dizaine de personnes, ressortissantes ou pas de la MSA,  
15 séances, à raison d'une séance chaque semaine,  
Une animation assurée par une personne bénévole, formée à la méthode.

### **PAC EUREKA : pour quels effets ?**

Des résultats tangibles dans la vie quotidienne,  
Un programme qui évolue et s'adapte aux réalités de chacun,  
De la convivialité,  
La création de liens et d'une dynamique de groupe.

### **Pour en savoir plus ...**

Participez à la réunion d'informations ou prenez contact à la MSA :  
avec Mme PORTIER au 04.68.11.77.42  
ou Mme PEZAREIX au 04.68.82.65.90

### **PREIXAN**

Conférence de l'ARCOPRED

**Lundi 8 octobre à 15h,**  
à la salle du foyer

### **ROUFFIAC D'AUDE**

Réunion de présentation  
des ateliers  
**Mardi 16 octobre à 15h,**  
à la salle du Foyer

Collaboration entre la Mairie de Rouffiac d'Aude, la MSA  
et les Mairies de Preixan, de Roullens.

## COMMENT SE PROTÉGER DES FRELONS ASIATIQUES ?



### **Que faire à la découverte d'un nid de frelons ?**

Les frelons asiatiques sont plutôt timides et ne sont pas agressifs envers l'homme tant qu'il ne se trouve pas à proximité de son nid. S'ils se sentent menacés, ils peuvent procéder à une attaque collective, il est donc important de prendre des précautions lors de la taille d'une haie ou de la destruction d'un nid.

A la découverte d'un nid de frelons, n'hésitez pas à contacter les pompiers (le dard de ce frelon fait 6 mm). Ils interviendront si le nid comporte un risque (s'il se situe par exemple près d'une école ou dans un lieu public). Sinon, ils vous redirigeront vers une société privée spécialisée qui se chargera de le détruire.

### **Que faire si je me fais piquer ?**

Si le dard est toujours incrusté dans la peau, il faut l'ôter et appliquer un désinfectant local. Il est préconisé d'alterner une source de chaleur et de fraîcheur aux alentours de la piqûre. La rougeur et le gonflement au niveau où le dard a piqué sont des conséquences normales qui vont s'atténuer petit à petit. Toutefois, si la douleur persiste ou si la zone atteinte s'étend, il est préférable de consulter un médecin.

### **Quels sont les cas de personnes « à risques » ?**

Comme pour le frelon européen, les personnes allergiques au venin d'hyménoptère sont les plus fragiles. Une simple piqûre peut conduire à un décès. **En cas d'allergie, contactez au plus vite les services d'urgences pour une hospitalisation rapide.**

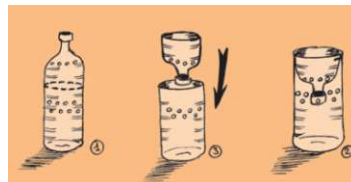
Pour les adultes ne présentant pas d'allergie ou de fragilité, une seule piqûre représente peu de risques pour la santé. Attention toutefois : les personnes ayant été piquées plusieurs fois simultanément doivent se faire examiner et peuvent dans certains cas être hospitalisées. Il faut également être vigilant au placement de la piqûre : si elle est placée à un endroit inopportun tel que la bouche ou la gorge, le gonflement peut provoquer un étouffement de la victime.

### **Quels sont les moyens de ne pas attirer ces frelons ?**

Il est important de se tenir à une distance raisonnable des nids (au moins 4 ou 5 m) afin qu'ils ne se sentent pas menacés par votre présence. Il est également recommandé de ne pas faire trop de bruit si vous êtes à proximité d'un nid.

Des pièges peuvent également être fabriqués :

Prendre une bouteille en plastique vide coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers (et fixée par deux agrafes) pour faire entonnoir. Pour permettre aux petits insectes non ciblés de s'échapper, faire des petits trous (environ 5 mm) à l'aide d'un bout de fil de fer chauffé. Au fond de cette bouteille, verser un fond de bière, un fond de vin blanc ainsi qu'un peu de sirop de fruits rouges. Placer ensuite ce piège suspendu à un arbre ou à un balcon, de préférence au soleil, à une hauteur de 1,50 m ou 2 m. L'idéal est donc de placer ces pièges dès le mois de février et jusqu'au mois de mai, période au cours de laquelle les reines construisent, développent leurs nids. Si vous n'avez ni bière, ni vin blanc, sachez que certaines personnes utilisent plutôt du miel fermenté (attention toutefois avec le miel à préserver les abeilles) ou encore du panaché afin d'attirer ces frelons.



### **DESTRUCTIONS DE FRELONS ASIATIQUES**

La destruction de nids de frelons asiatiques nécessite le respect de règles d'intervention précises afin d'éliminer complètement l'essaim. Une intervention inadéquate peut entraîner la dissémination et la prolifération de ces insectes.

Vous pouvez contacter :

☞ AUDE NUISIBLES au 06.34.46.94.10

☞ SOCIETE ACROCIMES SUD au 06.16.02.11.31

☞ SOCIETE PAN au 06.14.94.33.06

[aude-nuisibles@hotmail.fr](mailto:aude-nuisibles@hotmail.fr)

[acro-cimes@laposte.net](mailto:acro-cimes@laposte.net)

[pansas11@gmail.com](mailto:pansas11@gmail.com)

# Preixan, son alimentation en eau potable de 1871 à nos jours

D'après les archives communales et départementales



avec Joël Vidal

En mars 2008, en visitant le château d'eau avec les nouveaux élus, j'ai découvert les débris d'une plaque en granit blanc. Les anciens du village avaient connu cette plaque qui était apposée au dessus de la porte et qui rendait hommage aux Conseillers municipaux lors de l'inauguration du château d'eau en 1927. Cette plaque avait été vandalisée et n'avait jamais été remplacée. J'ai pu avec quelques morceaux restants la déchiffrer.

SERVICE DES EAUX INAUGURÉ LE 10 JUIN 1927	
<u>MAIRE</u>	
MAYNADIER	Jean-Jacques
<u>Conseillers</u>	
BOYER	Jean
CARRETIER	Charles
FEUILLE	François
GLEIZES	Félix
GORRY	Louis
GUIRAUD	François
GUIRAUD	Joseph
MAYNADIER	Edmond
MAYNADIE	Gabriel
VALETTE	Irénée
VALETTE	Jean



Le château d'eau et M. Antoine Fuentès, employé communal

Ce château d'eau, appelé aussi réservoir d'eau, révolutionne en son temps par sa capacité de stockage de 200 m<sup>3</sup>. Grâce aux délibérations du Conseil municipal gravées à jamais sur les registres, nous allons évoquer l'histoire de l'eau à PREIXAN.



Tombe de M. Louis Julien

Nous sommes à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, en 1871, le Conseil municipal se réunit sous la Présidence de Monsieur Louis JULIEN, Maire, pour évoquer l'état insalubre de l'eau de la fontaine et la stérilité de la source du Thou, qui alimente depuis toujours le village. Un ingénieur du service hydraulique est mandaté pour rechercher une autre source qui mènera l'eau au centre du village.

En 1874, la source du Thou n'alimentera plus PREIXAN et les fouilles effectuées au lieu-dit « LE CASCAL » donneront un point d'eau suffisant pour les besoins de la population. Les canalisations sont en poterie de Bollène, mais plus tard, elles seront remplacées suite à leur fragilité. Des tuyaux en fonte prendront le relais et les canalisations en poterie seront vendues.

La population de PREIXAN, qui dépasse le seuil des 500 habitants, consomme l'eau en abondance, mais cela ne pourra pas durer. Nous sommes dans les années 1900, les trois bornes fontaines tarissent à la suite de grandes sécheresses et le quartier élevé du village est totalement privé d'eau.

.../



/...

Monsieur Jean BOYER, Maire, et ses Conseillers font appel à Monsieur ARNAUD, Conducteur des Ponts et Chaussées, pour trouver des solutions. Cet ingénieur préconise de puiser de l'eau au lieudit « LES LOTS » près de la rivière AUDE et de refouler cette eau avec un moteur électrique dans un réservoir situé au-dessus du village. L'eau serait distribuée dans les divers quartiers au moyen de dix bornes fontaines. Ce projet mené par Monsieur ARNAUD fit l'objet d'études qui durèrent plusieurs années.

Le 23 juillet 1909, Jean BOYER, Maire, François GUIRAUD, Adjoint, Jean ORMIÈRES, Joseph GAXIEU, Achille GORRY, Élie GORRY, Jacques MONTAHUC, Eutrope VERDALE, Jean VERDALE, Jean BONNET, Casimir CANTALOU, Pascal BISCAYE, Conseillers, se réunissent pour étudier le projet définitif de Monsieur ARNAUD et demandent à Monsieur Le Préfet l'approbation du projet.

La Préfecture n'est pas favorable à la prise d'eau dans les nappes souterraines de la rivière AUDE. L'eau de source du CASCAL est de très bonne qualité, il faut privilégier l'alimentation du village en eau de source. Le projet de l'ingénieur ARNAUD est enterré.

Au printemps 1910, Louis GRANIER, Maire, Edmond MAYNADIÉ, Adjoint, François LALLEMAN, Félix GLEYZES, Honoré DUFIS, Jean-Jacques MAYNADIER, Alban BROUSSE fils, Henri FAILLIÈRES, Joseph GUIRAUD, Alexandre FONQUERNE, Pierre SIÉ et François CÈZE, Conseillers, évoquent lors d'une réunion la pénurie d'eau qui pourrait frapper le village et confient une étude à Monsieur NOGUIER, Conducteur des Ponts et Chaussées. Il faut chercher une source abondante.

Des fouilles sont entreprises dans la source du CASCAL ; mais le débit est insuffisant, un puits est creusé à la CONDAMINE, chez Monsieur Benjamin GUIRAUD, mais on y trouve très peu d'eau.

Enfin, c'est entre MONTCLAR et ROULLENS au lieudit « LA BOULBONNE » que les géologues découvrent une source dont le débit paraît suffisant.

En octobre 1913, le Conseil municipal approuve le projet, une demande de subvention est effectuée et des promesses de vente sont établies avec les propriétaires de terrains possédant la source et ceux qui laisseront passer la canalisation souterraine. Alban BROUSSE vendra un morceau de terre où sera construit le réservoir d'eau.



Domaine de la Boulbonne

Une enquête d'utilité publique est diligentée et le Commissaire enquêteur donne un avis favorable.

À l'automne 1914, Monsieur GRANIER, Maire de PREIXAN, décède, nous sommes en guerre et une partie des Conseillers ont rejoint l'armée. Edmond MAYNADIER et François LALLEMAN firent tour à tour office de Maire et les affaires du village continuent à être réglées. Par un vote du 22 octobre 1915, l'emprunt pour le projet fontinal est demandé. Une subvention de 60 % sera accordée. Les travaux vont coûter 76.600 francs et, sans emprunt, la Commune n'a aucune ressource pour faire face à la dépense.

La guerre 1914-1918, très longue, bouleversera tout ; rien ne peut être entrepris. Octobre 1920, le Préfet de l'Aude invite le Conseil municipal à faire connaître s'il a l'intention d'entreprendre en 1921 les travaux d'adduction d'eau potable. Ce projet a été mis à l'étude, il y a déjà dix ans.

À PREIXAN, les élections d'après guerre ont élu un nouveau Maire : Jean-Jacques MAYNADIER. La population réclame avec impatience l'exécution du projet. Les élus se réunissent souvent et étudient le nouveau devis qui coûterait 315.600 francs. Après guerre, les prix des matières premières ont flambé, les salaires ont augmenté et la journée de travail passe de dix heures à huit heures.

Un emprunt au CRÉDIT MUTUEL à 7,5 % sur trente ans financera les travaux ; Des élus et des Preixanais participeront aussi au montage financier en prêtant de l'argent moyennant le versement d'un intérêt.

.../



/...



Fontaine rue de la Mairie



Fontaine rue de la Mairie



Fontaine du Presbytère

À la fin de l'année 1923, le captage de la source à la BOULBONNE n'est plus suffisant et la Préfecture dépêche d'urgence sur les lieux Monsieur REPELLIN, Géologue à Marseille, qui trouve à proximité un autre endroit où l'eau est abondante. La propriétaire des lieux, Madame OUSTRIC, veut réviser les prix d'achat du terrain à la hausse. Le Préfet de l'Aude est dans l'obligation de prendre un arrêté d'occupation. Le terrain est classé d'utilité publique en 1925. Les travaux démarrent en janvier 1926 et c'est Louis GORRY, Conseiller municipal, qui est mandaté pour la surveillance et le bon déroulement des travaux. Les tranchées sont creusées, les tuyauteries déposées et l'eau arrivera en pente naturelle à Preixan.

Le réservoir d'eau doit être construit en béton armé, selon de nouvelles dispositions ministérielles, car les voûtes en maçonnerie de moellon ne sont plus autorisées pour ce type d'ouvrage. La réalisation est confiée à l'entreprise MAURAN & LOPEZ.

L'inauguration a lieu en 1927, une plaque souvenir est apposée sur le château d'eau. La lyre Preixanaise a dû faire résonner la MARSEILLAISE pour marquer l'évènement.

Dorénavant, l'eau de source de la BOULBONNE alimente suffisamment PREIXAN, mais quelques années plus tard, les élus furent confrontés une fois de plus à la pénurie d'eau. Il fallut chercher des solutions rapides et efficaces. L'alimentation complémentaire en eau arriva des nappes bordant la rivière car il n'y avait pas d'autres solutions. Le premier puits près de l'Aude fût creusé dans les Piboules, là où passe la déviation de Preixan. Cette abondance d'eau permit à toutes les maisons d'être équipées d'eau courante et potable. Après la Piboule, Jean CANTIER, Maire, fit creuser au lieu-dit « LE THOU », un puits où l'eau était abondante et, en 1983, Henri CAYROL, Maire, mit en place notre dernier puits qui alimente Preixan jusqu'en juillet 2011.



Puits « Cantier » au Thou



Puits « Cayrol » au Thou

Depuis 1999, le Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire, présidé par Jacques CAMBOLIVE, Maire de Bram, a fait procéder à des études pour l'alimentation en eau du secteur. Plusieurs communes voisines ont bénéficié de l'eau du Syndicat et, quelque temps plus tard, le Conseil municipal a adhéré au Syndicat. De gros travaux pour conduire l'eau à Preixan furent réalisés à charge du Syndicat pour un montant de 180.635 €. En juillet 2011, le Maire, Daniel BARCELO, inaugure la nouvelle canalisation qui apportera à Preixan la sécurisation de la ressource.



Aujourd'hui, l'eau qui coule dans nos robinets vient majoritairement du barrage de Laprade en Montagne Noire et partiellement des puits de l'Hers situés à Moulin Neuf dans l'Ariège. Pour l'anecdote, Moulin Neuf était connu dans notre village, autrefois, pour les maquignons qui venaient vendre des porcelets, et, dans cette région d'Ariège riche en bois d'acacias, beaucoup de tuteurs étaient utilisés dans les vignes.

.../

... /

Francis VILLEMUR, (photo ci-contre), Directeur du Syndicat Sud Oriental des Eaux de la Montagne Noire, dont le siège est à Alairac, a été le créateur du projet pour l'alimentation en eau de Preixan. Il a suivi tous les travaux et a dû modifier le tracé initial suite au refus d'un propriétaire qui ne voulait pas laisser passer la canalisation sur ses terres.



Depuis de nombreux mois, ce n'est plus la commune qui gère l'eau et l'assainissement, mais la Communauté d'Agglomération de Carcassonne.

J'ai voulu, à travers cette histoire du Château d'eau de PREIXAN, faire revivre toutes ces personnes qui, à des responsabilités diverses, amenèrent l'eau au village et solutionnèrent sans aucun doute beaucoup de problèmes au quotidien.

L'histoire unit et il est bon, de temps en temps, de rendre hommage à tous ces acteurs du passé qui préparèrent PREIXAN aux rendez-vous du futur.

Joël VIDAL

## VIE LOCALE

## ASSOCIATIONS

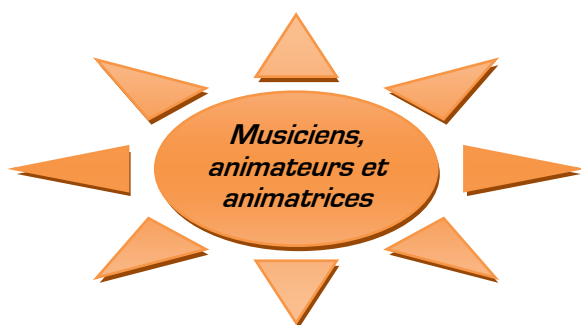
### DIMANCHE 16 SEPTEMBRE 2012 LES PREIXI'VALS ORGANISENT LA KERMESSE DU VILLAGE

- 12 Heures :** Apéritif,  
suivi d'un repas, avec pour menu,
- salade composée,
  - paëlla,
  - dessert.

Café et vin compris  
16 € par personne

- Après-midi :** Concours de pétanque avec de nombreux lots à gagner,  
Et de nombreux jeux,
- Casse bouteilles,
  - Courses à l'œuf, etc.

Animations : CLOWN  
Sculpture sur ballon,  
maquillage,  
nombreux jeux pour  
les enfants



- En soirée :** pour terminer cette journée,  
Apéritif avec remise des lots,  
Sandwichs,  
grillades.

Nous vous attendons  
nombreux pour cette  
fête conviviale !

Réservation : soit :  
À l'épicerie de Preixan, à la mairie de Preixan ou au restaurant  
« Le Relais de Preixan » au plus tard le jeudi 13 septembre 2012.

## PÉTANQUE CLUB PREIXANAIS

**Samedi 22 septembre 2012**  
**Le club de pétanque de Preixan**  
**organise la journée de fin de saison.**

**14 h 30** : Assemblée générale du club

**15 h 30** : Challenge Philippe Gleizes

**19 h 30** : Verre de l'amitié et remise des lots,

Repas au RELAIS DE PREIXAN

- entrée,
- plats,
- dessert.



**Café et vin compris**  
**18 € par personne**  
*(Détail du repas en cours  
d'élaboration)*

Réservation : Épicerie de Preixan : 04 68 25 11 38  
Relais de Preixan : 04 68 26 35 54  
Mairie : 04 68 26 80 55

Au plus tard le jeudi  
20 septembre 2012

## LAURIERS

### FÉLICITATIONS AUX DIPLOMÉS

Le Maire et le Conseil municipal présentent leurs félicitations aux Preixanaises et Preixanais, lauréats des examens et concours 2012.

### FÉLICITATIONS

Dans la promotion de la Légion d'Honneur du 14 juillet 2012, figure une Preixanaise : Virginie SERIN née JAULIN, qui a été faite Chevalier sur le contingent du premier ministre. Virginie qui est la fille de Monsieur et Madame Henri JAULIN, Architecte au Domaine de Gaubil, est professeur de Physique à l'Université Paul Sabatier à Toulouse. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

### FÉLICITATIONS

Une fois de plus, notre village est à l'honneur avec l'élection d'un Preixanais, le 24 juin 2012, Joël Dhomez, à la présidence de la Fédération Française de Savate boxe française et disciplines associées. Depuis 31 années et depuis 1996 dans l'Aude, il est au service de ce sport et a, ainsi, accédé à ces hautes responsabilités. Il a reçu, d'ailleurs, tous les honneurs du Président du Conseil Général de l'Aude, M. André Viola, au Château de Villegly lors de la remise des trophées des champions 2012 de l'Aude le 5 juillet 2012.

### *Francis Estève n'est plus*

*Le 11 juillet 2012, les amis de Preixan et Rouffiac d'Aude se sont retrouvés dans la paroisse pour rendre un dernier hommage à Francis Estève, né le 16 mai 1948.*

*L'an dernier il avait quitté son village natal pour rejoindre notre village où il avait fait bâtir une maison au lieudit « Carpieu ».*

*Nous présentons nos sincères condoléances à Christine, son épouse, et à toute sa famille.*



Toutes nos félicitations à :

Madame Déborah Feurich et à Monsieur Gilles Chevallier pour la naissance de leur petit Pablo, né le 2 juillet 2012.



Madame Christelle Marchand et à Monsieur David Balsalobre pour la naissance de leur petite Krystennia, née le 21 juillet 2012.

Madame Hélène Camurac et à Monsieur Cédric Fargues pour la naissance de leur petit Jules, né le 5 août 2012.

### ANNONCE

#### Élections aux chambres d'agriculture : janvier 2013

Les élections aux chambres d'agriculture auront lieu en janvier 2013.

L'inscription sur les listes électorales est une étape importante.

Rappel :

- Du 1<sup>er</sup> juillet au 14 septembre 2012 : inscription sur les listes électorales (collèges des exploitants, salariés, retraités et propriétaires).
- 2 janvier 2013 : date limite de dépôt des listes de candidatures.
- Du 21 janvier au 31 janvier 2013 : vote par correspondance.

Vérifiez votre inscription à la mairie du siège d'exploitation (actifs), commune de résidence pour les retraités et commune où se trouvent les parcelles du bail pour les propriétaires (si plusieurs communes, en choisir une). Si vous n'êtes pas inscrits, la demande d'inscription doit être transmise à la Préfecture.

#### Preixan Infos Contacts :

Merci de communiquer vos informations au plus tard le 20 de chaque mois à la Mairie,

ou envoyez directement vos documents par courriel aux adresses suivantes :

[josiane.armero@orange.fr](mailto:josiane.armero@orange.fr), [bellan.christine@wanadoo.fr](mailto:bellan.christine@wanadoo.fr) et [patricia.dhumez@aliceadsl.fr](mailto:patricia.dhumez@aliceadsl.fr)

*Preixan Infos*, Bulletin d'informations de la commune de Preixan

Directeur de la publication : Daniel Barcelo, Maire

Conception et rédaction : Josiane Arméro, Christine Bellan, Patricia Dhumez, Joël Vidal

Tirage : 320 exemplaires en photocopie couleur.